efrei

PARIS PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ

- LOGEMENT
- SANTÉ
- VIVRE EN FRANCE
- ADMINISTRATIF
- DÉCOUVRIR L'EFREI

Livret d'accueil

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

EESPIG

CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Cti Commission des titres d'ingénieur

BIENVENUE
À L'EFREI !

L'Efrei est heureux de vous accueillir sur son campus. Ce livret, conçu par la Direction des Relations Internationales (DRI) de l'Efrei, est destiné à vous accompagner dans la préparation de votre mobilité étudiante et à faciliter vos démarches pour votre séjour en France. Vous trouverez dans les pages qui suivent un ensemble d'informations pratiques et de contacts qui, nous l'espérons, vous seront utiles.

Vos contacts à la Direction des Relations Internationales (DRI)

Christiane MICHEL-O'HANLON
Directrice des Relations Internationales
christiane.michel@efrei.fr

Xinghua HARTEMANN
Chargée de mission Chine
xinghua.hartemann@efrei.fr

Clémentine DIEMUNSCH
Chargée de mission
Mobilité entrante
clementine.diemunsch@efrei.fr

Vos contacts au Service Admissions

Marion FONTAINE
Chargée de mission admissions et promotion internationales
marion.fontaine@efrei.fr

Jean-Michel LASAYGUES
Chargé de mission promotion et admissions
jean-michel.lasaygues@efrei.fr

Mick DUPONT
Responsable admissions
mick.dupont@efrei.fr

LE SOMMAIRE

01 LE LOGEMENT p 4

02 LA SANTÉ p 10

03 L'ARRIVÉE EN FRANCE p 13

04 LE CALENDRIER ACADÉMIQUE p 14

05 LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES p 15

06 L'ACCUEIL À L'EFREI p 17

07 LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN FRANCE p 18

08 VIVRE EN FRANCE p 19

01 | LE LOGEMENT

LE LOGEMENT À PARIS ET BORDEAUX

En région parisienne, l'offre de logement étudiant est limitée et les prix du logement sont relativement élevés, avec des loyers allant de 650€ à 900 € par mois pour une simple chambre. Il est aussi très courant de résider dans un logement assez éloigné de son lieu d'études/travail et d'avoir un temps de trajet compris entre 40 à 60 minutes.

À Bordeaux, les prix de logement sont plus abordables avec des offres de logement à partir de 500 € pour un studio ou une chambre étudiante.

SÉCURISER UN HÉBERGEMENT PROVISOIRE POUR LES PREMIÈRES SEMAINES

Compte tenu de l'offre restreinte de logements et de la forte demande, la recherche peut prendre plusieurs semaines. Il est donc essentiel de sécuriser une solution d'hébergement provisoire pour les premiers jours ou premières semaines du séjour à Paris ou à Bordeaux (famille ou relations, auberge de jeunesse, Airbnb, hôtel…).

Voici des pistes pour sécuriser un logement provisoire pour les premières semaines du séjour à Paris et à Bordeaux :

- Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ)
- Paris Auberges de Jeunesse
- Maisons Internationales de la Jeunesse et des Etudiants
- Hostelworld
- Airbnb
- Logement en famille…

LA RECHERCHE DE LOGEMENT

SUR LES PLATEFORMES LOGEMENT DE L'EFREI

L'Efrei met à disposition des élèves deux plateformes qui référencent des résidences étudiantes, des annonces de particuliers et d'agences immobilières. Les élèves peuvent y trouver des chambres, des studios, des appartements ou des colocations à proximité des campus de Paris et Bordeaux.

- Plateforme Logement Efrei

Les candidats pourront se connecter à cette plateforme avec l'identifiant et le mot de passe fournis par l'Efrei une fois qu'ils auront complété leur dossier d'inscription. (voir les étapes pour finaliser l'inscription et garantir l'accès à la plateforme logement en page 19)

- Site Logement ADELE en accès libre sans identifiant à l'adresse suivante

AVEC STUDELY

Studely est un service financier qui accompagne les étudiants internationaux (Afrique) dans leur projet de mobilité en France (caution bancaire, logement, assurance et compte bancaire). Pour les étudiants qui font appel à Studely pour une AVI (Attestation de Virement Irrévocable), l'organisme propose aux étudiants internationaux un accompagnement dans la recherche de logement et la signature du bail depuis leur pays d'origine. Studely collabore avec les plus grandes résidences étudiantes en France.

Les frais de service à partir de 200€ sont à payer au moment de la signature du bail.

Plus d'informations ici.

LES RÉSIDENCES PRIVÉES

En tant qu'étudiant de l'Efrei, vous aurez un accès prioritaire (dans la limite des places disponibles), à des logements dans nos résidences partenaires :

Pour plus d'informations concernant ces résidences, rendez-vous sur la page Logement du site de l'Efrei.

Nouvelle résidence
Twenty campus Villejuif Gorki
boulevard Maxime Gorki – Villejuif
- à 5 min à pied de l'école
- 145 places
Plus info ici.

Résidence Twenty campus Croizat
107 rue Ambroise Croizat – Villejuif
- à 20 min à pied de l'école
- 80 places réservées pour l'Efrei dont 30 en PLS (loyers plafonnés avec plafond de ressources)
Plus info ici.

Résidence Aragon
179, boulevard Maxime Gorki- Villejuif
- à 5 min à pied de l'école
- 80 places réservées pour l'Efrei
Plus info ici.

Résidence Twenty campus Paris Héloise
rue Jean Jacques Rousseau – Villejuif
- à 15 min à pied de l'école
- 120 places
Plus info ici.

Résidence Studéa Nexity - Bordeaux
22 Sente des Marîniers - Bordeaux
- à 5 min à pied de l'école
- 124 places
30% de remise sur les frais administratifs.
Plus info ici.

Résidence YouFirst Campus - Bordeaux
46 Sente des Radoubs - Bordeaux
- à 13 min à pied de l'école, 3 min en vélo
- 207 places
30% de remise sur les frais de dossier via un code partenaire communiqué lors de l'inscriptio. Plus info ici.

SUR LE SITE DE LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS (CIUP)

La Cité Internationale Universitaire de Paris accueille au sein de ses 40 maisons près de 6 000 étudiants, chercheurs, artistes et sportifs de haut niveau du monde entier. Les étudiants internationaux peuvent contacter directement la CIUP pour vérifier les disponibilités éventuelles et faire une demande de logement en ligne.

AVEC LES SITES DE RECHERCHE DE LOGEMENT

Voici quelques liens de sites internet proposant des offres de location et colocation.

- https://www.seloger.com
- https://www.pap.fr/
- https://www.lacartedescolocs.fr/

AVEC ERASMUS PLAY

Erasmus Play est un moteur de rechercher et un comparateur de logements dédiés aux étudiants à travers toute l'Europe. Il permet de comparer rapidement et facilement tous les hébergements disponibles. La réservation s'éeffectue en toute sécurité puisque tous les hébergements proviennent de plateformes vérifiées. Réserve ton logement étudiant en 3 étapes :

- Sélectionne la ville de ton université de destination et les dates
- Compare tous les hébergements disponibles
- réserve de façon totalement sécurisée

AVEC LES SITES ET AGENCES SPÉCIALISÉS DANS LE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS CHINOIS

Forum logement du site chinois Xineurope

Le site Xineurope permet à la communauté chinoise d'échanger des informations sur divers aspects de la vie en France. Le site héberge, entre autre, un forum dédié au logement. Les étudiants pourront y trouver des annonces d'appartements en location ou de chambres en colocation. Les offres sont le plus souvent postées par des particuliers ou des agences immobilières.

Agence immobilière IMODIA

L'agence chinoise IMODIA met les étudiants chinois à la recherche d'un logement en relation avec des particuliers chinois louant des biens dans Paris et en proche banlieue. Pour toute location par cet intermédiaire, des frais d'agence correspondant à environ 50% d'un loyer seront demandés.

GARANT OU CAUTION LOCATIVE

GARANT FINANCIER RÉSIDANT EN FRANCE

Dans la plupart des cas, les étudiants internationaux sont tenus de fournir un garant financier résidant en France. Celui-ci doit fournir ses 3 derniers bulletins de salaire, son dernier avis d'imposition français, un justificatif de domicile et une copie de sa pièce d'identité.

GARANT RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

Dans certains cas, les résidences acceptent un garant résidant à l'étranger qui devra fournir des justificatifs de son pays de résidence. Lorsque les justificatifs sont en langue étrangère autre que l'anglais, une traduction devra être fournie.
En l'absence de garant, les résidences peuvent exiger le paiement de plusieurs mois de loyer en avance ou accepter une caution locative alternative comme la garantie VISALE ou la caution locative Studely (suite à la contractualisation d'une AVI) présentées ci-dessous.

LA GARANTIE VISALE

L'Association Pour l'Accès aux Garanties Locatives (APAGL), organisme paritaire du groupe Action Logement, pilote le dispositif de cautionnement des loyers VISALE. Ce service est offert aux salariés et aux étudiants, y compris aux étudiants internationaux en possession d'un visa VLS-TS. Pour obtenir la garantie VISALE, il est nécessaire **de créer un espace personnel.**

LA CAUTION LOCATIVE STUDELY

La contractualisation d'une AVI (Attestation de Virement Irrévocable) gérée par Studely vous donne droit au cautionnement locatif gratuit. Studely se porte garant pour l'étudiant auprès d'un bailleur qui accepte Studely en tant que garant.
Le cautionnement locatif est valable pour une période de 12 mois (non-renouvelable en absence d'un renouvellement de l'AVI). Pour plus d'informations, clique ici.

DEMANDE DE LOGEMENT CROUS AUPRÈS DU SERVICE LOGEMENT DE L'EFREI

Dans le cadre du partenariat entre l'Efrei et le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Créteil, les étudiants français et internationaux de l'Efrei peuvent candidater à un logement au sein de la résidence du CROUS de Cachan.

Le quota de places allouées par le CROUS à l'Efrei étant très restreint, la priorité sera donnée aux étudiants en formation initiale qui remplissent les conditions et critères suivants :

- Candidat au diplôme d'ingénieur ou du programme expert pour un séjour en France d'une année minimum
- Ayant un statut de boursier ou justifiant de revenus limités
- Présent à Paris dès le 1er septembre
- Issu d'un établissement partenaire

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR UN LOGEMENT AU CROUS

Les justificatifs suivants sont à envoyer par email à **logement@efrei.fr :**

- L'attestation d'inscription à l'Efrei
- Photocopie de la pièce d'identité de l'étudiant (recto-verso)
- Garantie Visale (obligatoire)
- Frais de traitement de 100 € non remboursables réglés par virement bancaire à Efrei Paris au moment de l'envoi du dossier (cf RIB ci-dessous)
- Une preuve du virement bancaire des frais de traitement

Si vous souhaitez déposer une demande de logement CROUS, il est conseillé de contacter le service logement de l'Efrei le plus tôt possible. Le service traite les demandes sur la base du «premier arrivé, premier servi».

Tous les étudiants internationaux qui viennent étudier à l'Efrei doivent être assurés conformément aux lois françaises pour la durée de leur séjour en France et justifier d'une couverture assurance pour les cas suivants : maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile.

RIB EFREI

Titulaire : EFREI PARIS	**Code banque :** 30003
Banque : SOCIETE GENERALE VILLEJUIF	**Code guichet :** 03861
IBAN : FR76 3000 3038 6100 0502 2727 455	**N° compte :** 00050227274
BIC/ SWIFT : SOGEFRPP	**Clé RIB :** 55

INFORMATIONS SUR LES LOGEMENTS CROUS

- **Loyer mensuel** de 270€ à 460€ (variable selon les chambres)
- **Dépôt de garantie CROUS** : à partir de 230€
- **Garantie Visale ou Studely, ou Garant résidant en France**, ou paiement de 12 mensualités en septembre

DÉPÔT DU DOSSIER CROUS EN LIGNE ET ACCÈS AU LOGEMENT

L'étudiant transmet sa demande de logement CROUS à l'Efrei qui notifie la résidence. Puis le CROUS transmet un mail à l'étudiant indiquant la procédure à suivre en ligne, avec un lien à activer. Attention, il est impératif que l'étudiant renseigne la même adresse mail que celle utilisée en contactant **logement@efrei.fr** . Le lien transmis est actif uniquement 7 jours. Lors de l'activation du lien, l'étudiant doit payer 100€ pour pouvoir fournir les pièces justificatives que le CROUS lui demandera. **La somme de 100€ est une avance sur le premier mois de loyer.**

L'étudiant fournit les pièces demandées :

- Une pièce d'identité
- Un certificat de scolarité ou d'inscription de son établissement
- Un RIB
- Un garant : il faut privilégier Visale pour les étudiants éligibles
- Une assurance locative et responsabilité civile

Pour les étudiants ayant des difficultés à obtenir une assurance locative (depuis l'étranger notamment), l'assurance étudiant permet d'obtenir une assurance rapidement en ligne (le site a aussi une version en anglais).

Enfin, l'étudiant paie le dépôt de garantie de 233€.

Attention !

Les étudiants se présentant au CROUS après la date fixée n'ont aucune garantie que le CROUS pourra les loger et le temps d'attente pour qu'un logement se libère peut aller d'une semaine à plusieurs mois.

ASSURANCE HABITATION ET RESPONSABILITÉ CIVILE

En tant que locataire, l'étudiant est responsable vis-à-vis du propriétaire des éventuels dommages (incendie, dégâts des eaux...) causés à l'appartement occupé. Avant d'emménager, l'étudiant doit obligatoirement souscrire auprès d'une compagnie d'assurance à une assurance habitation et responsabilité civile afin de couvrir ces éventuels dégâts. Pour un 20m², une assurance habitation coûtera entre 60 et 220 € par an pour un minimum de 5 000 € de biens assurés.

Pour trouver le contrat le plus adapté, il existe des comparatifs sur les sites comme assurland.com, lesfurets.com, empruntis.com, kelassur.com ou quechoisir.org. Tous les contrats couvrent les dégâts des eaux et les incendies.

DEMANDE D'ATTESTATION LOGEMENT

Dans le cadre d'une demande de visa, les étudiants internationaux doivent fournir une attestation logement. Celle-ci peut être émise par le bailleur ou par l'Efrei (uniquement dans le cas d'une demande de logement CROUS).

L'ATTESTATION LOGEMENT ÉMISE PAR LE BAILLEUR

Quand l'étudiant trouve son logement de manière individuelle, il doit demander l'attestation directement à son bailleur.

L'ATTESTATION LOGEMENT ÉMISE PAR L'EFREI

L'Efrei peut fournir une attestation logement uniquement dans le cas où l'étudiant est logé au CROUS par l'intermédiaire de l'école et si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Demande de logement effectuée 45 jours minimum avant la date de rentrée académique
- Règlement des frais de traitement non remboursables : 100€
- Caution pour le premier trimestre* : 2000€
- Règlement des frais d'inscription : 1500€
- Règlement des frais de scolarité de l'année académique entière

** La caution de 2000€ demandée en vue du paiement des premiers mois de loyer sera remboursée à l'étudiant à son arrivée. Les remboursements sont effectués sur un compte bancaire français.*

AIDE AU LOGEMENT (APL OU ALS)

L'Aide Personnalisée au Logement (APL) et l'**Allocation de Logement Social (ALS)** sont des aides financières accordées par la Caisse d'allocations familiales (CAF) pour permettre à ceux qui remplissent les conditions de réduire le montant de leur loyer. Attention : vous ne pouvez pas bénéficier de l'APL et de l'ALS à la fois. Les deux ne sont pas cumulables.

Plusieurs conditions sont à remplir pour être éligible à l'APL ou à l'ALS :

- Le logement doit se trouver en France et être votre résidence principale
- Si vous êtes étranger (hors UE), vous devez justifier d'un titre de séjour en cours de validité
- Le logement doit avoir fait l'objet d'une convention entre son propriétaire (ou l'organisme en charge de la gestion du logement) et l'État
- Vous pouvez formuler une demande d'APL ou d'ALS si vous êtes locataire, colocataire ou sous-locataire (déclaré au propriétaire)
- Vos revenus ne doivent pas dépasser un certain plafond qui varie en fonction de la composition de votre foyer et de la zone géographique dans laquelle se situe le logement

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) calculera le montant de votre allocation logement en tenant compte de différents éléments : le lieu de résidence, le montant du loyer, les ressources du foyer, etc…

- **Si vous voulez faire une simulation de vos aides**, rendez-vous sur cette page.
- **Si vous souhaitez demander une prestation (aides)**, rendez-vous sur cette page.

Dans les deux cas, suivez les étapes dans les rubriques « vous êtes allocataire » ou « vous n'êtes pas allocataires » selon votre situation.

Studely
Osez votre avenir

GUICHET UNIQUE DE SERVICES POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

L'Efrei a signé un partenariat avec **Studely** afin de faciliter les démarches administratives des étudiants étrangers souhaitant réaliser leurs cursus universitaire en France. Présent dans plusieurs pays en Afrique*, **Studely est le 1er service en ligne** permettant aux étudiants étrangers d'obtenir une Attestation de Virement Irrévocable (AVI) ou Caution Bancaire pour études, grâce à ses partenaires bancaires français, un document indispensable pour valider son visa d'études.

Studely vous accompagne également dans vos démarches de recherche de logement, de souscription à une assurance (voyage, santé, habitation, etc…) et d'ouverture de compte de paiement, tout cela depuis votre pays d'origine. Studely offre également exclusivement et gratuitement aux étudiants ayant souscrit à une AVI Studely, un service de caution locative à travers la délivrance d'un acte de cautionnement Studely.

**Algérie, Tunisie, Maroc, Mali, Sénégal, Guinée, Burkina Faso, Togo, Benin, Cameroun, Gabon, Congo et République Démocratique du Congo*

02 | LA COUVERTURE SANTÉ OBLIGATOIRE

Tous les étudiants internationaux qui viennent étudier à l'Efrei doivent être assurés conformément aux lois françaises pour la durée de leur séjour en France et justifier d'une couverture assurance pour les cas suivants : maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile.

<table>
<tr><th>Nationalité</th><th>Durée des études en France</th><th>Régime Français de Sécurité Sociales (CPAM)</th><th>Assurance Santé Complémentaire Française (Mutuelle)</th><th>Autre Assurance Santé Internationale</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Citoyens Non-européens</td><td>Séjours court (1 à 5 mois)</td><td colspan="3">Les formalités pour souscrire au régime français de sécurité sociale étant longues, il est obligatoire de souscrire une assurance santé dans le pays d'origine ou une assurance privée en France, couvrant les frais de maladie, d'accident et de rapatriement.</td></tr>
<tr><td>Deux semestres ou plus</td><td>Obligatoire</td><td>Fortement recommandée auprès de la HEYME ou LMDE</td><td>Obligatoire pour les 3 à 5 premiers mois sur le territoire français</td></tr>
<tr><td>Citoyens de l'Union Européenne (+ Islande, Lichtenstein, Norvège, Suisse)</td><td>Indifférent</td><td colspan="2">Non obligatoire si CEAM (Carte Européenne d'Assurance Maladie) ou assurance privée souscrite</td><td>Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) obligatoire ou autre assurance privée</td></tr>
</table>

ÉTUDIANTS NON-EUROPÉENS INSCRITS DANS UN PROGRAMME DE COURTE DURÉE (1 À 5 MOIS)

Les formalités pour s'affilier au régime français de sécurité sociale étant relativement longues (1 à 5 mois selon les cas), **il est impératif que les étudiants non-européens souscrivent une assurance santé avant leur arrivée en France**. Cette assurance doit couvrir toutes les dépenses de santé (maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile).

Si cette couverture santé n'a pas été souscrite dans le pays d'origine, une assurance santé privée devra obligatoirement être souscrite dès l'arrivée en France (accident, hospitalisation) ainsi que le rapatriement et doit prendre effet dès le premier jour du séjour en France. Les coûts mensuels des assurances sont variables selon la durée du séjour et le niveau de couverture. Vous pouvez contacter les assureurs suivants :

ÉTUDIANTS NON-EUROPÉENS TITULAIRES D'UN VISA LONGUE DURÉE

Le régime de sécurité sociale français (CPAM) est obligatoire pour les étudiants non-européens pour un séjour de 2 semestres ou plus. L'affiliation au régime de sécurité sociale se fait obligatoirement en début d'année universitaire. Voici les étapes à suivre :

1 **Commencez par vous inscrire sur le site internet** dédié : https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/ et saisissez les informations demandées.

2 **Déposez les pièces justificatives obligatoires** :
- Copie du passeport
- Copie du titre de séjour
- Copie intégrale de l'acte de naissance/extrait de l'acte de naissance avec filiation/pièce établie par le consulat
- Attestation de scolarité pour l'année en cours. Cette attestation ne pourra être délivrée par l'Efrei que sur présentation de l'attestation de paiement de la contribution « Vie étudiante »
- Attestation d'autorisation parentale pour les moins de 16 ans
- IBAN d'un compte bancaire français
- Pièces complémentaires selon pays d'origine

3 **Créez votre espace personnel** et téléchargez votre attestation provisoire d'affiliation à la sécurité sociale. S'il n'y a pas de pièces manquantes, vous recevrez un message avec votre INR (Identifiant Nationale de Référence ou Numéro de Sécurité Sociale) et vous pourrez télécharger votre attestation définitive d'affiliation à la sécurité sociale

4 **Ouvrez votre compte personnel** ameli sur https://www.ameli.fr

5 **Demandez votre carte vitale** en fournissant une photo d'identité récente et une pièce d'identité

6 **Déclarez un médecin traitant** lors d'une consultation auprès d'un médecin en France

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE) :

Dans la mesure où la sécurité sociale ne rembourse qu'à hauteur de 15% à 70% selon la nature des frais médicaux, il est fortement recommandé aux étudiants de souscrire également une complémentaire santé (mutuelle) afin d'être remboursés pleinement de tous leurs frais de santé (maladie, accident, hospitalisation). Le coût de ces mutuelles varie de 150€ à 300€ par an.

Les étudiants ont le choix entre plusieurs mutuelles, notamment :

ÉTUDIANTS EUROPÉENS

Les étudiants ressortissants des pays de l'Espace Economique Européen sont exemptés du régime de sécurité sociale s'ils ont en leur possession l'un ou l'autre des documents suivants :
- **Une carte européenne d'assurance maladie** (CEAM) obtenue dans le pays d'origine avant le départ. Elle doit être valide pour toute l'année universitaire.
- **Un certificat d'assurance privée** du pays d'origine couvrant tous les risques médicaux sans restriction liées aux coûts.

Les étudiants européens qui ne peuvent pas fournir la preuve qu'ils sont dûment assurés dans leur pays d'origine doivent s'affilier au régime de sécurité sociale français et souscrire une assurance privée française pour être couvert dès les premiers mois du séjour.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE RAPATRIEMENT

Tous les étudiants doivent **obligatoirement** souscrire

une assurance rapatriement + **une assurance responsabilité civile**

Ces assurances sont obligatoires pour tous les étudiants quel que soit leur âge, leur nationalité ou la durée de leur séjour.

L'assurance responsabilité civile couvre les étudiants en cas de dommages causés à un tiers ou à ses biens, qu'ils aient été causés par négligence ou pas. Elle est souvent incluse dans l'assurance habitation.

Les assurances rapatriement et responsabilité civile peuvent s'acheter en ligne dans le pays d'origine ou à l'arrivée en France. Ces assurances sont généralement comprises dans les packs d'assurance santé à destination des étudiants internationaux tels que la **LMDE** ou la **HEYME** citées précedemment.

03 | L'ORGANISATION DE L'ARRIVÉE EN FRANCE

RÉSERVATION DES VOLS

Avant de réserver vos vols pour Paris, pensez à bien vérifier la date de votre rentrée académique (voir calendrier académique). Attention également à bien prendre en compte les délais d'obtention de votre visa.

CAMPUS DE VILLEJUIF - PARIS

- Aéroport Roissy Charles de Gaulle (CDG) : prendre le RER B jusqu'à Châtelet-les-Halles et prendre la ligne 7 du Métro jusqu'au terminus Villejuif - Louis Aragon.

- Aéroport d'Orly : prendre le Tram 7 au terminal Orly Sud jusqu'au terminus Villejuif - Louis Aragon (30mn de trajet et direct jusqu'à l'Efrei).

- Aéroport de Beauvais : l'aéroport est situé 60 km au nord de Paris. Prendre la navette payante de l'aéroport en direction de la Porte Maillot. Prendre la ligne 1 de Métro jusqu'à Palais Royal – Musée du Louvre et prendre la ligne 7 jusqu'à Villejuif - Louis Aragon.

CAMPUS DE BORDEAUX

Depuis la Gare Bordeaux Saint-Jean, prendre la ligne de tram C de la gare jusqu'à l'arrêt place Ravezies puis le bus 7 direction Ambares-Parabelle jusqu'à l'arrêt Faure-Brunet. Il faut ensuite marcher 2 min jusqu'au campus, situé au 83 rue Lucien Faure.

Il est possible de se rendre à Bordeaux depuis Paris en train (prévoir deux heures de trajet pour un Paris-Bordeaux). Vous pouvez réserver vos billets sur le site de la SNCF et Ouigo.

DATE D'ARRIVÉE EN FRANCE

Date d'arrivée : Nous conseillons vivement aux étudiants d'arriver au minimum une semaine avant le début des cours afin de s'installer. Les étudiants doivent, dans tous les cas, être présents le jour du démarrage des cours.

En cas de retard dans la délivrance du visa, l'étudiant doit **obligatoirement** avertir le Service des Admissions et demander à la Direction des Etudes l'autorisation de démarrer les cours tardivement. La Direction des Études se réserve le droit de ne pas autoriser les étudiants à arriver après la date officielle de rentrée si elle juge que l'arrivée tardive peut entraîner des difficultés pédagogiques pour l'étudiant.

DEMANDE D'ACCUEIL À L'AÉROPORT

En période de rentrée, les associations étudiantes de l'Efrei se mobilisent pour organiser bénévolement un service d'accueil aéroport gratuit pour les étudiants internationaux. La demande d'accueil à l'aéroport doit être adressée par email à **i-team@efrei.net au minimum 15 jours avant la date d'arrivée.** Les demandes effectuées à la dernière minute ne pourront pas être traitées.

Lors de la demande, l'étudiant devra communiquer l'ensemble des informations suivantes :

- Date et heure d'arrivée
- Aéroport et terminal d'arrivée
- Numéro de vol et compagnie aérienne
- Nombre de bagages
- Adresse du lieu de résidence en région parisienne

La demande sera validée en fonction de la date d'arrivée et des disponibilités des membres des associations. Aussi, un moyen de communication à votre arrivée vous sera demandé (whatsapp, messenger…). Sauf cas exceptionnel, les étudiants internationaux sont généralement accompagnés à leur lieu de résidence en transports en commun.

04 | LE CALENDRIER ACADÉMIQUE

PROGRAMME GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

	Date de rentrée
L2 New	21 août 2023
M1	22 août 2023
L1 / L2 / L3 New	28 août 2023
M1 New	11 septembre 2023
L3 Prépa Afrique	2 octobre 2023
M2	6 novembre 2023

PROGRAMMES EXPERTS DU NUMÉRIQUE

	Date de rentrée
BTS 1 FISE B1 / B2* / B3 / M1	28 août 2023
M2	4 septembre 2023
BTS 2 FISE	9 septembre 2023

**Sauf le programme en partenariat avec l'ISIT devant effectuer un séjour international sur l'intégralité du semestre 3*

04 | LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES À L'EFREI

DOSSIER D'INSCRIPTION À COMPLÉTER AVANT L'ARRIVÉE EN FRANCE

Les candidats reçoivent un email comprenant un lien, un identifiant et un mot de passe leur permettant de se connecter au portail Myefrei en vue de finaliser leur inscription. Ils reçoivent un mail détaillant le étapes d'inscription, puis des relances automatiques sur le mail Efrei concernant les pièces manquantes à la constitution du dossier.

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur (public, EESPIG, privé) doit désormais s'acquitter de la CVEC avant de s'inscrire dans son établissement. La CVEC est une taxe annuelle d'environ **95€** et est à régler auprès du CROUS, via votre compte d'étudiant sur https://www.messervices.etudiant.gouv.fr. L'attestation d'acquittement devra être présentée à l'établissement lors de l'inscription. Le paiement de la CVEC permet d'attribuer à un identifiant national étudiant unique, l'INE à chaque étudiant.

N.B. : Seuls sont exonérés les boursiers de l'enseignement supérieur, les réfugiés et les demandeurs d'asile.

LE PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité des deux semestres sont payables par virement bancaire avant la rentrée ou au plus tard le jour de la rentrée. Dans le cas où le candidat serait en capacité de présenter la caution d'un garant financier domicilié en France, il pourra demander un fractionnement semestriel des frais de scolarité. Le fractionnement des frais de scolarité engendre des frais de gestion supplémentaires (30 € par échéance).
Contact : Sarah MEITE (Responsable comptabilité étudiants) compta.eleves@efrei.fr

DEMANDE D'ATTESTATION D'INSCRIPTION

L'attestation d'inscription ne pourra être délivrée par le Service des Admissions qu'à partir du moment où les frais d'inscription et de minimum 50% de la scolarité auront été réglés.

ÉDITION DU CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Le certificat de scolarité peut être téléchargé sur le compte intranet de l'étudiant, MyEfrei. Ce compte sera accessible dès finalisation de son inscription. **Attention :** l'établissement du certificat de scolarité est conditionné au paiement des frais de scolarité et de la CVEC ainsi qu'à la remise du dossier administratif complet. Pour toute question, contactez : **scolarite@efrei.fr** et **scolaritepex@efrei.fr**

OUVERTURE DU COMPTE INFORMATIQUE EFREI

Les ouvertures de compte informatique se font en ligne à la rentrée pour chaque promotion. L'association étudiante Efrei International vous accompagnera pour naviguer avec les différents outils informatiques liés à votre vie étudiante.
Contact : Service Informatique service.informatique@efrei.fr ou rendez-vous à l'accueil informatique en E101.

DOCUMENTS INDISPENSABLES À PRENDRE AVEC SOI

À votre arrivée, certains documents importants pourront vous être demandés pour finaliser vos démarches administratives à l'Efrei, ou à l'extérieur. Il est indispensable que vous ayez toujours à disposition les documents suivants (originaux + copies) lors de votre séjour en France, Nous vous conseillons vivement de conserver une copie numérique de ces documents !

- Votre passeport en cours de validité
- Votre visa long séjour, votre visa VLS-TS ou titre de séjour
- Acte de naissance original avec traduction française assermentée (si document en langue étrangère)

06 | L'ACCUEIL ET L'ORIENTATION PÉDAGOGIQUE À L'EFREI

DIRECTEURS DES ÉTUDES ET PRÉSENTATION DES PROGRAMMES ACADÉMIQUES

Les Directeurs des Études présentent les programmes académiques et donnent toutes les informations nécessaires pour l'année académique à venir lors de l'amphi d'accueil qui a lieu le jour de la rentrée. Il est donc important pour tous les nouveaux venus de respecter les dates de rentrée.

PÔLE RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Le Pôle réussite étudiante accompagne tous les étudiants internationaux tout au long de votre présence à l'Efrei.
Nos missions incluent :

- Un accompagnement individualisé, (re)motivation
- La facilitation des démarches et mise en contact avec les différents services de l'école
- Le suivi de l'absentéisme
- Le respect et l'application du Règlement des études
- L'encadrement, la formation et l'écoute des délégués

LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

La Direction des Relations Internationales de l'Efrei aide les étudiants internationaux dans leurs démarches administratives et dans leur intégration grâce à un programme d'accueil (sessions d'aide administratives, sorties culturelles…). Tout au long de l'année, la DRI est disponible pour répondre aux étudiants internationaux, que cela concerne leur séjour en France ou les mobilités à l'étranger dans le cadre du cursus à l'Efrei.

LE DÉPARTEMENT DES LANGUES

Les étudiants internationaux doivent se présenter au Département des Langues dès la rentrée pour :

- Passer un test d'anglais (TOEIC) afin d'être placés dans les cours de langue anglaise en fonction de leur niveau.
- S'inscrire à des cours de soutien d'anglais et/ou de français hebdomadaires mis en place pour les étudiants ayant un niveau d'anglais ou de français jugé insuffisant.

Les étudiants internationaux, selon leur programme, auront l'opportunité dans le cadre des cours de FLE de préparer et de passer le Diplôme de Français Professionnel, certification reconnue de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

07 | LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR LA VIE QUOTIDIENNE EN FRANCE

OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE

Afin d'aider les étudiants internationaux dans cette première démarche incontournable, un partenariat a été établi avec la Caisse d'Épargne. Pour ouvrir un compte à la Caisse d'Épargne, une session sera organisée à la rentrée (en fonction de la situation sanitaire). Sinon, vous avez la possibilité d'en faire la demande auprès de la DRI par email à **clementine.diemunsch@efrei.fr** Dans tous les cas, vous devrez préparer les documents suivants :

- Copie du passeport
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture eau ou téléphone, etc.)*
- Attestation d'inscription à l'école ou certificat de scolarité ou justificatif de revenus (attestation financière)

**Si l'étudiant est hébergé, il faudra fournir une attestation sur l'honneur de l'hébergeur, une copie de sa pièce d'identité et une copie d'un justificatif de domicile.*

ACHAT D'UN TITRE DE TRANSPORT EN COMMUN

Pour se déplacer à Paris et en région Ile-de-France de façon illimitée (semaine et weekend), les étudiants peuvent acheter au choix :

- Le forfait mensuel Navigo (voir :)
- Le **forfait annuel Imagine R Etudiant** « toutes zones » réservé aux étudiants de moins de 26 ans. Ce forfait permet également de bénéficier de réductions dans quelques boutiques, cinémas, restaurants, etc…

Les tarifs pour 2023-24 sont : 350 € TTC l'année (tarif annuel dont 8 € de frais de dossier) ou 38 € TTC par mois (abonnement, tarif prélevé sur 9 mois, les frais de dossier de 8 € sont ajoutés à la première mensualité). Plus d'informations ici.Les étudiants membres de l'association Efrei International peuvent vous aider à choisir et à acheter le bon titre de transport à votre arrivée en France.

Pour se déplacer à Bordeaux, les étudiants peuvent souscrire à un abonnement pour avoir un accès illimité aux bus, trams, vélos et bateax si besoin. Le tarif est de 20,40 € par mois. Pour plus d'informations, rendez vous sur le site de la TBM.

ABONNEMENTS TÉLÉPHONE, INTERNET ET TV

Les principaux opérateurs français (Free, Orange, SFR, et Bouygues) proposent des abonnements de téléphone mobile sans engagement auxquels vous pouvez vous abonner directement sur le site internet de l'opérateur. Le coût d'un abonnement de téléphone mobile est en moyenne de 15 à 30€ par mois. Ces opérateurs proposent également des abonnements tout-en-un (internet, TV et téléphone fixe) appelés « box ». Le coût de ces offres est généralement compris entre 20 et 70 € par mois, selon l'offre et l'opérateur.

En forfait mobile, il y a des forfaits 50 à 70Go (d'opérateurs Free, Bouygues, Sosh et RED) à moins de 15€/mois sans engagement. En forfait box + mobile, il y a :

- **Le forfait Bouygues box** (fibre et ADSL) + mobile 50Go à 26€/mois pendant 1 an puis 60€/mois avec engagement 1 an ;
- **Le forfait SFR avec box** + mobile 80Go au même prix sans engagement.

Les étudiants membres des associations internationales peuvent également vous renseigner sur les meilleurs choix !

08 | VIVRE EN FRANCE

WEEK-END D'INTÉGRATION

Chaque année, un week-end d'intégration est organisé par le BDE (Bureau des Elèves) afin de permettre aux nouveaux étudiants des campus de Paris et Bordeaux de créer des liens avec les étudiants de l'Efrei et de découvrir la vie associative de l'école. Ce week-end d'intégration (WEI) est organisé fin septembre dans un lieu d'hébergement en dehors de la région parisienne.

VIE ASSOCIATIVE

La vie associative est particulièrement développée sur le campus de l'Efrei. Plus de 60 associations et clubs étudiants sont activement impliqués dans les domaines suivants : technologie, sport, culture, humanitaire, social, entreprenariat, etc… Rejoindre une association vous permettra de vivre des expériences dans un domaine qui vous intéresse et de rencontrer des étudiants de différentes promotions et de divers horizons. Sur le campus de Bordeaux, la vie associative est moins importante mais se développe chaque année un peu plus avec la présence d'antennes.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur le portail myEfrei.

International

Journées découverte, ateliers, rencontres...

Sport

Rugby, football, parachutisme, voile, badminton, rallye, basket, volley-ball

Artistique

Radio, photo, vidéo, danse, théâtre, musique...

Humanitaire

Formation à des particuliers ,convois humanitaires, soutien scolaire

Evénementiel

Voyage, weekend d'intégration, expos, soirées

Technologique

Robotique, jeux vidéos, 3D, blockchain, Linux, drones

Professionnel

La Junior-Entreprise, lien avec les entreprises...

Culture, loisirs

Jeux de rôles, de cartes, e-sport, escape game

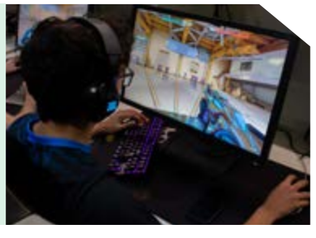

VIE CULTURELLE

La vie culturelle à Paris est foisonnante et la Ville de Paris la rend accessible aux moins de 26 ans grâce à des réductions (ou la gratuité) dans de nombreux monuments, musées, cinémas, etc… La Ville de Paris propose également des billets de spectacle à tarifs réduits ou gratuits aux moins de 30 ans par le biais des Kiosques Jeunes.

- Kiosque Jeunes
- Sortir à Paris

Vous pouvez retrouver également de nombreuses propositions de sorties touristiques à proximité de Paris sur le site de l'Office de Tourisme de Paris. Les sites sont en général accessibles par les transports en commun avec un pass Navigo ou Imagine R. Les étudiants de Bordeaux pourront découvrir la ville et trouver des activités sur le site internet Bordeaux Tourisme.

L'Efrei et ses associations internationales vous proposeront également des activités tout au long de l'année (tutorats, théâtre, salons professionnels, conférences, évènements sur le campus, etc…).

UN JOB ÉTUDIANT À PARIS OU À BORDEAUX

Pour ceux d'entre vous qui seraient intéressés, voici deux sites utiles pour Paris et pour Bordeaux.
Vous pourrez également obtenir des pistes pour d'éventuels jobs étudiants par le biais de vos camarades de l'Efrei et des associations.
Attention cependant à ce qu'une activité salariée ne vienne pas impacter vos études.

CHOC CULTUREL

Il est à prévoir un temps d'adaptation à votre arrivée en France. Vous rencontrerez peut-être des difficultés en raison des différences culturelles ou climatiques et du rythme de la vie quotidienne. Si vous rencontrez des difficultés, il faut en parler.N'hésitez pas à vous rapprocher de vos référents Réussite et de vos coordinatrices au service des Relations Internationales.

ESN ERASMUS STUDENT NETWORK

Vous pouvez rencontrer des étudiants internationaux et participer aux nombreuses activités proposées par l'ESN, l'Erasmus Student Network. Pour plus d'informations, clique ici.

PARIS PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ

Nos campus :

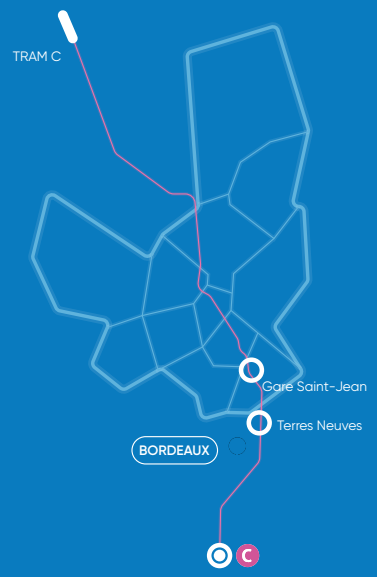

PARIS

Paris-Villejuif

30-32 avenue de la République
94800 Villejuif
Accès Métro 7

BORDEAUX

Campus Bordeaux

Retrouve toute l'actualité de l'Efrei sur ses réseaux

CONTACTS

Paris : +33 188 289 001
Bordeaux : +33 582 060 162
international@efrei.fr

RENDEZ-VOUS SUR :

efrei.fr
eng.efrei.fr
chn.efrei.fr